

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, 20 septembre 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.256

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 22 août dernier, visant à obtenir tous les documents préparatoires produits entre 2018 et 2022 concernant la création d'une nouvelle agence de santé ayant pour mandat la coordination des opérations du système de santé.

Vous trouverez au lien suivant un document répondant au libellé de votre demande.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-210-21W.pdf>

Par ailleurs, d'autres documents recensés dans le cadre du traitement de votre requête, ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils contiennent, en substance, des recommandations faits depuis moins de dix ans qui ne peuvent être divulgués conformément aux articles 14 et 37 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ., c. A-2.1.

Vous trouverez, annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Annie Larivière pour
Robin Aubut-Fréchette

p. j.